

Voici la liste de vos candidats :

Catherine COURT

Luc VUATHELOT

Mariam CAMARA

Soumiya BRANDON

Marie-Laure LIEBY

Sylvie BEAUMANOIR

Delphine AVRAMOGLU

Christèle PAUMIER

Isabelle PAPIN

Peggy ANNAD

Didier ZANZOURI

Martine LOZIRON



**Collège
Emilie du Châtelet**

Elections

**au Conseil d'Administration
Vendredi 14 octobre 2011**

L'éducation des jeunes nous concerne tous, les parents ont obtenu le droit de participer et de donner leur avis au sein de l'établissement.

Agissez au sein du collège de votre enfant en élisant les délégués FCPE qui interviendront au conseil d'administration et vous informeront à propos de l'organisation de l'établissement et des conditions de la scolarité de vos enfants :

Votez par correspondance sans attendre (envoi postal ou bulletin déposé par votre enfant au secrétariat du collège) ou bien venez voter le :

**vendredi 14 octobre 2011
de 16h à 20h.**

**N'OUBLIEZ PAS,
LES DEUX PARENTS VOTENT.**



**Si vous souhaitez nous contacter
ou être informé sur le conseil local
de la FCPE des collèges de Deuil-la-Barre**

Présidente : Marine CATTAN ☎ : 06 23 37 24 16

Vice-présidente : Catherine COURT ☎ : 06 83 06 52 86

E-mail : fcpe.deuillabarre@gmail.com

Site internet : <http://fcpe95-collegedenisdiderot.chez-alice.fr>



NOS ACTIONS EN 2010-2011 :

- Mise en place d'une « PETITION » dès la rentrée de septembre 2010, **qui a permis obtenir des infirmières scolaires et une assistante sociale.**
- Rendez-vous à l'inspection académique le 22 septembre 2010 avec les enseignants du collège Denis Diderot pour obtenir d'avantage de moyens.
- Le 25 septembre 2010, organisation d'une manifestation sur la place du marché regroupant « Parents et Enseignants », avec un relais médiatique (Parisien, Echo, Vonews, ...).
- « **Emilie du Châtelet** », nom proposé par la FCPE et retenu pour l'inauguration du nouveau collège de Deuil.
- Interventions répétées auprès de l'inspection académique du Val d'Oise, du rectorat pour **obtenir le remplacement des professeurs manquants.**
- Rédaction de « **Motions** » déposées, en accord avec les enseignants auprès de l'Inspection Académique à l'occasion du vote de la Dotation Horaire Globale (*).
- Afin d'**adapter la circulation du bus 556 avec les horaires des collèges** : Participation à une réunion de l'agenda 21 sur les transports, rendez-vous avec le 1^{er} Maire Adjoint ayant en charge l'agenda 21.
- Participation aux 1^{er} Etats Généraux de l'école publique dans le Val d'Oise.
- **Diffusion régulière d'informations** auprès de nos adhérents par le biais de réunions mensuelles, de mails et de notre site internet.

EN 2011-2012 :

- Nous serons **toujours** attentifs au maintien d'un enseignement de qualité dans les **2** collèges de notre commune.
- **Nous continuerons de défendre une révision à la hausse des heures d'enseignement (Dotation Horaire Globale). A ce jour, la DHG(*) est tout juste suffisante au collège Emilie du Châtelet et elle est largement insuffisante au collège Denis Diderot.**
- Nous veillerons au remplacement effectif des enseignants par des courriers et actions auprès du Rectorat.
- Nous soutiendrons activement les projets d'établissement (création d'option, projet spécifique, voyage, ...) qui favoriseront l'épanouissement de nos enfants.
- **Nous poursuivons nos actions concernant les horaires et le trajet du bus 556, desservant les 2 collèges de notre commune.**
- **Nous demanderons des visites de cantine.**

NOS VALEURS :

- **L'égalité des chances et la réussite** : la lutte contre l'échec scolaire est une priorité absolue pour favoriser la réussite de tous et pour que chacun trouve sa place dans notre société.
- **La Gratuité** : facteur incontournable d'égalité devant l'éducation, l'enseignement ne peut être considéré comme une simple marchandise.
- **La Laïcité** : pour une école publique ouverte à tous les enfants, tout au long de leur scolarité.

NOS REPRESENTANTS, élus et délégués, ONT PARTICIPE :

- A chacun des Conseil d'Administration des collèges de notre commune
- Aux Conseils de Classe de chaque trimestre
- A la Commission Permanente
- Au Comité Hygiène et Sécurité
- Aux Conseils de discipline
- Aux Comités à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE :

Cette instance aborde toutes les questions liées à la vie du collège et a un pouvoir de décision sur différents aspects de son fonctionnement.

Il vote, entre autres :

- Le règlement intérieur de l'établissement.
- Les sorties, voyages et projets organisés par les enseignants.
- La répartition du budget alloué par le Conseil Général du Val d'Oise (propriétaire des bâtiments du collège).
- La répartition de la Dotation Horaire Globale (*).

(*) **Dotation Horaire Globale (DHG)** : heures d'enseignement allouées par l'académie à répartir entre les différentes divisions et matières